

Réf: Dossier N° 068551

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADG SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, DJOROGOBITE, Lot 2817, Ilot 254

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADG SARL »

Objet :

- IMPORT-EXPORT.
- DISTRIBUTION.
- VENTE DE MATERIAUX ET MATERIELS DE CONSTRUCTION.
- CONSEILS EN CONSTRUCTION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DJOROGOBITE, Lot 2817, Ilot 254

Dirigeant(s) : M DOUMBIA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08667 du 03/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42559/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

